

# Résumé

## Section A - Introduction et Avertissements

### Avertissements

Le présent résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus de Base et aux Conditions Définitives applicables. Toute décision d'investir dans les Titres concernés doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus de Base dans son ensemble, y compris tous documents incorporés par référence et les Conditions Définitives applicables. Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus de Base et les Conditions Définitives applicables est intentée devant un tribunal d'un Etat Membre de l'Espace Economique Européen, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale de l'Etat Membre où l'action est intentée, avoir à supporter les frais de traduction de ce Prospectus de Base et des Conditions Définitives applicables avant le début de la procédure judiciaire. La responsabilité civile sera recherchée dans cet Etat Membre auprès de l'Emetteur ou du Garant (le cas échéant) sur la seule base du présent résumé, y compris sa traduction, mais seulement si le contenu du résumé est jugé trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus de Base et des Conditions Définitives applicables, ou, s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus de Base et des Conditions Définitives applicables, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces Titres. Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

### Nom et les codes internationaux d'identification des valeurs mobilières (codes ISIN)

EUR "Bull and Bear" Open-End certificats sur Contrats à terme sur matière première  
Numéro International d'Identification des Valeurs Mobilières ("ISIN") : veuillez-vous référer aux tableaux ci-dessous.

### Identité et coordonnées de l'émetteur

BNP Paribas Issuance B.V. ("BNPP B.V." ou l'"Emetteur"). L'Emetteur a été constitué aux Pays-Bas sous la forme d'une société non cotée en bourse à responsabilité limitée de droit néerlandais, et son siège social est situé Herengracht 595, 1017 CE Amsterdam, Pays-Bas. Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : 7245009UXRIGIRYOBR48

### Identité et coordonnées de l'offreur

BNP Paribas Warrants & Certificats, 20 boulevard des Italiens 75009 Paris France, n°0 800 235 000.

### Identité et coordonnées de l'autorité compétente qui approuve le prospectus

Autorité Néerlandaise des Marchés Financiers ("AFM"), Postbus 11723 - 1001 GS Amsterdam, Pays-Bas. www.afm.nl

### Date d'approbation du prospectus

Ce Prospectus a été approuvé le 2 juillet 2020 par l'AFM, tel que modifié ou complété à tout moment par des suppléments.

## Section B - Informations clés sur l'émetteur

### Qui est l'émetteur des valeurs mobilières?

#### Siège social / forme juridique / IEJ / droit régissant ses activités / pays d'origine

L'Emetteur a été constitué aux Pays-Bas sous la forme d'une société non cotée en bourse à responsabilité limitée de droit néerlandais, et son siège social est situé Herengracht 595, 1017 CE Amsterdam, Pays-Bas. Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : 7245009UXRIGIRYOBR48. La notation de crédit à long terme de BNPP B.V. est: A+ avec une perspective négative (S&P Global Ratings Europe Limited) et la notation de crédit à court terme de BNPP B.V. est : A-1 (S&P Global Ratings Europe Limited).

#### Principales activités

L'Emetteur a pour activité principale d'émettre et/ou d'acquérir des instruments financiers de toute nature et de conclure des contrats à cet effet pour le compte de différentes entités au sein du Groupe BNPP. Les actifs de BNPP B.V. sont constitués des obligations des autres entités du Groupe BNPP. Les Titulaires de titres de BNPP B.V. seront, sous réserve des dispositions de la Garantie pertinente émise par BNPP, exposés à la capacité des entités du Groupe BNPP à exécuter leurs obligations en vertu de ces contrats de couverture et peuvent subir des pertes si ces entités ne respectent pas leur engagement.

#### Principaux actionnaires

BNP Paribas détient 100% du capital de BNPP B.V.

#### Identité de ses principaux dirigeants

L'Administrateur de l'Emetteur est BNP Paribas Finance B.V. Administrateurs de BNP Paribas Finance B.V. : Edwin Herskovic/Erik Stroet/Folkert van Asma/Richard Daelman/Geert Lippens/Matthew Yandle.

#### Identité de ses contrôleurs légaux des comptes

Mazars N.V. sont les auditeurs de l'Emetteur. Mazars N.V. est un cabinet d'expertise comptable indépendant aux Pays-Bas, enregistré auprès de la NBA (Nederlandse Beroepsorganisatie van Accountants).

### Quelles sont les informations financières clés concernant l'émetteur?

#### Informations financières clés

##### Compte de résultat

	Année	Année-1	Intermédiaire	Valeur intermédiaire pour la même période de l'année précédente pour comparaison
En €	31/12/2019	31/12/2018	30/06/2020	30/06/2019
Bénéfice/perte d'exploitation	47 976	39 967	27 896	27 516

<b>Bilan</b>				
	<b>Année</b>	<b>Année-1</b>	<b>Intermédiaire</b>	<b>Valeur intermédiaire pour la même période de l'année précédente pour comparaison</b>
<b>En €</b>	31/12/2019	31/12/2018	30/06/2020	30/06/2019
<b>Endettement financier net (dette à long terme plus dette à court terme moins trésorerie)</b>	64 938 742 676	56 232 036 938	80 868 819 411	67 131 860 338
<b>Ratio courant (actif courant/passif courant)</b>	1	1	1	1
<b>Ratio dette sur capitaux propres (total du passif/total des capitaux propres)</b>	112 828	103 624	135 904	119 864
<b>Ratio de couverture des intérêts (résultat d'exploitation/charge d'intérêts)</b>	Aucune charge d'intérêt	Aucune charge d'intérêt	Aucune charge d'intérêt	Aucune charge d'intérêt

<b>État des flux de trésorerie</b>				
	<b>Année</b>	<b>Année-1</b>	<b>Intermédiaire</b>	<b>Valeur intermédiaire pour la même période de l'année précédente pour comparaison</b>
<b>En €</b>	31/12/2019	31/12/2018	30/06/2020	30/06/2019
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation</b>	661 222	-153 286	-595 018	349 674
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement</b>	0	0	0	0
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>	0	0	0	0

#### **Réserves dans le rapport d'audit**

Sans objet, il n'existe aucune réserve dans le rapport d'audit sur les informations financières historiques contenues dans le Prospectus de Base.

#### **Quels sont les risques spécifiques à l'émetteur?**

Non applicable. BNPP B.V. est une société opérationnelle. La solvabilité de BNPP B.V dépend de la solvabilité de BNPP.

### **Section C - Informations clés sur les valeurs mobilières**

#### **Quelles sont les principales caractéristiques des valeurs mobilières?**

##### **Nature, catégorie et code ISIN**

Les Titres sont des certificats ("Certificats") et sont émis en Souches. Code ISIN: veuillez-vous référer aux tableaux ci-dessous.

##### **Monnaie / dénomination / valeur nominale / nombre de valeurs mobilières émises / échéance**

La devise de Titres est l' Euro ("EUR"). Les Titres n'ont pas de valeur nominale. Nombre/échéance des Titres : veuillez-vous référer aux tableaux ci-dessous.

##### **Droits attachés aux valeurs mobilières**

*Maintien de l'Emprunt à son Rang* - Les modalités des Titres ne contiendront aucune clause de maintien de l'emprunt à son rang.

*Cas de Défaut* - Les modalités des Titres ne prévoient pas de cas de défaut.

*Loi applicable* - Les Titres sont soumis au droit français.

*Intérêts* - Les Titres ne portent pas intérêts et ne donneront lieu à aucun paiement d'intérêts.

*Sous-jacent* - Contrats à terme sur matière première.

*Remboursement* - Les Titres sont des Titres à Règlement en Numéraire.

A moins qu'il n'ait été préalablement remboursé ou racheté et annulé, chaque Titre habilite son titulaire à recevoir de l'Émetteur à la Date de Remboursement un Montant de Règlement en numéraire :

**Effet de Levier Constant**: produits sans terme (*Open-ended*) qui ont un rendement calculé par référence à un effet de levier déterminé quotidiennement par rapport à la performance positive ou négative d'un Sous-Jacent de Référence. Il n'y a pas de capital garanti.

#### **Introduction**

En ce qui concerne (i) la performance des Certificats Bull (ou Certificats Leverage), la performance du Certificat Bull sur un jour sera égale à la performance à effet de levier du Sous-Jacent de Référence ce même jour (qui peut être positive ou négative), et en ce qui concerne (ii) les Certificats Bear (ou Certificats Short), la performance à effet de levier du Sous-Jacent de Référence applicable sur un jour (qui peut être positive ou négative) aura un effet inverse sur la performance du Certificat Bear ce même jour.

#### **Financing Amount and Reset Threshold (Montant de Financement et Seuil de Réinitialisation)**

Dans chaque cas, la performance du Certificat Bull ou du Certificat Bear (selon le cas) sera ajustée de la Composante de Financement applicable. La Composante de Financement représente le coût d'emprunt de l'argent pour créer l'effet de levier, le coût de la couverture des Titres et de la commission et a, par conséquent, un impact sur la valeur des Certificats.

La performance des Certificats sur toute période supérieure à un jour étant dérivée de la performance capitalisée quotidiennement du Sous-Jacent de Référence au cours de cette période, la performance de ce Certificat peut différer de manière importante du Facteur Effet de Levier multiplié par la performance d'ensemble du Sous-Jacent de Référence sur la même période.

Les Certificats Bull et les Certificats Bear incluent une caractéristique, le Seuil de réinitialisation, qui est un pourcentage fixe appliqué à la valeur du Sous-Jacent de Référence observée à l'heure de calcul précédente. Si le dernier prix négocié du Sous-Jacent de Référence franchit à tout moment le Seuil de Réinitialisation, un Événement de Réinitialisation sera réputé s'être produit. Le Seuil de Réinitialisation sera alors mis à jour et à partir de ce moment, les prix seront basés sur le Prix de Réinitialisation jusqu'au prochain Événement de Réinitialisation ou jusqu'à la prochaine Heure de Calcul, la première occurrence étant retenue.

#### **Issuer Call Option and Holder Put Option (Option d'Achat de l'Émetteur et Option de Vente du Titulaire)**

L'Émetteur peut décider de rembourser par anticipation les Certificats Bull ou les Certificats Bear (selon le cas) en donnant un préavis écrit aux Titulaires de Titres. Les Titulaires de Titres peuvent résilier aussi leur position dans les Certificats par l'exercice de l'Option Put (de Vente) de l'Émetteur en donnant un préavis écrit à l'Émetteur.

#### **Final Payout (Paiement Final)**

Les Titulaires de Titres recevront un Paiement (Formule de Paiement Final ETS 2300) égal à la Valeur en Numéraire du Bull (dans le cas de Certificats Bull) ou à la Valeur en Numéraire du Bear (dans le cas de Certificats Bear) à la Date d'Évaluation, dans chaque cas, converti dans la Devise de Règlement au Taux de Change à la Date d'Évaluation applicable

Les fluctuations du taux de change de la devise concernée affecteront aussi la valeur des Certificats.

"**Bear Certificate Value (Valeur du Certificat Bear)**" ou "**Bear CV<sub>t</sub>**" désigne, en ce qui concerne un Jour Ouvrable Applicable, un montant calculé par l'Agent de Calcul selon la formule suivante :

$$\max [Bear CV_{t-1} \times (1 - L \times (\frac{U_t}{U_{t-1} + rc_{t-1}} - 1)) + FC_t ; 0.5\% \times Bear CV_{t-1}]$$

;  
**"Bull Certificate Value (Valeur du Certificat Bull)"** ou "**Bull CV<sub>t</sub>**" désigne, en ce qui concerne un Jour Ouvrable Applicable, un montant calculé par l'Agent de Calcul selon la formule suivante :

$$\max [Bull CV_{t-1} \times (1 + L \times (\frac{U_t}{U_{t-1} + rc_{t-1}} - 1)) + FC_t ; 0.5\% \times Bull CV_{t-1}]$$

;  
**"Valuation Date (Date d'Évaluation)"** désigne, la première occurrence entre :

- la date désignée en tant que telle par l'Émetteur à condition que cette date soit déterminée par l'Émetteur et notifiée aux Titulaires au plus tard, le dixième (10<sup>ème</sup>) Jour Ouvrable Applicable qui précède la Date d'Évaluation envisagée ;
- dans le cas de l'Option de Vente du Titulaire, la Date d'Évaluation du Remboursement Optionnel ; ou
- dans le cas de l'Option d'Achat de l'Émetteur, la Date d'Évaluation du Remboursement Optionnel applicable.

Si dans la détermination par l'Agent de Calcul le Prix d'Observation du Sous-Jacent de Référence à un ou plusieurs moment(s) (chacun de ces moments une "**Reset Event Determination Time (Heure de Détermination d'un Événement de Réinitialisation)**") pendant toute Observation Time Period (Période d' Observation) est (i) égal ou supérieur au Seuil de réinitialisation (dans le cas des Certificats Bear) ou (ii) égal à ou inférieur au Seuil de réinitialisation (dans le cas des Certificats Bull) (chacun un "**Événement de Réinitialisation**"), l'Agent de Calcul, à chaque occasion calculera le Prix de Réinitialisation (cf. ci-dessous) et la CV Bull ajustée ou la CV Bear Ajustée, selon le cas, sera la Valeur du Certificat Bull ou la Valeur du Certificat Bear, selon le cas, pour une telle Heure de Détermination d'un Événement de Réinitialisation un tel Jour de Bourse du Sous-Jacent.

*Avec:*

**"Adjusted Bear CV (CV Bear Ajustée)"** ou "**Adjusted Bull CV (CV Bull ajustée)**" désigne un montant calculé par l'Agent de Calcul selon la formule Bear CV<sub>t</sub> ou la formule Bull CV<sub>t</sub>, sous réserve de la prise en compte de l'occurrence du premier Evènement de Réinitialisation, puis de tout Evènement de Réinitialisation suivant :

**"Bear CV<sub>t-1</sub>"** désigne, en ce qui concerne le calcul de Bear CV, la Valeur du Certificat Bear calculée la dernière fois, à condition que Bear CV<sub>t-1</sub> pour la Date de Cotation, soit Bear CV<sub>0</sub> ;

**"Bull CV<sub>t-1</sub>"** désigne, en ce qui concerne le calcul de Bull CV, la Valeur du Certificat Bull calculée la dernière fois, à condition que Bull CV<sub>t-1</sub> pour la Date de Cotation soit Bull CV<sub>0</sub> ;

**"Calculation Time<sub>t</sub> (Heure de Calcul<sub>t</sub>)"** désigne, en ce qui concerne un Jour Ouvrable Applicable, l'heure à laquelle le Prix de Référence des matières premières est publié par la Bourse concernée ;

**"Calculation Time<sub>t-1</sub> (Heure de Calcul<sub>t-1</sub>)"** désigne, en ce qui concerne un Jour Ouvrable Applicable, l'Heure de Calcul<sub>t</sub>, le Jour Ouvrable Applicable qui précède immédiatement ce jour ;

**"Fee (Commission de Gestion)"** ou "**F**" désigne le pourcentage spécifié dans les tableaux ci-dessous. L'Agent de Calcul, agissant de bonne foi et de manière commercialement raisonnable, peut ajuster la Commission au sein de la Fourchette de la Commission de Gestion (Fee Range) pour refléter une variation du coût pour l'Émetteur d'émettre les Titres ou de fournir un prix sur le marché secondaire ;

**"Financing Component<sub>t</sub>" ("Composant de Financement<sub>t</sub>" ou "FC<sub>t</sub>")** désigne, en ce qui concerne un Jour Ouvrable Applicable:

- en ce qui concerne un Certificat Bear, dans le cas des Titres portant sur des matières premières:

$$- CV_{t-1} \times (-(r_{t-1}^u - rm) + L \times (hc + F)) \times n(t - 1, t);$$

- en ce qui concerne un Certificat Bull, dans le cas des Titres portant sur des matières premières:

$$- CV_{t-1} \times (-(r_{t-1}^u - rm) + L \times (hc + F)) \times n(t - 1, t);$$

**"Futures Rollover Date (Date Rollover des Futures)"** désigne la date sélectionnée par l'Agent de Calcul agissant de bonne foi et de manière commercialement raisonnable et tombe dans la période **Futures Rollover des Futures** à partir de (et y compris) le jour qui est vingt (20) Jours Ouvrables Applicables avant le premier jour de préavis à l'exclusion du dernier jour de négociation du Contrat Futures;

**"Hedging Cost (Coût de Couverture)"** ou "**hc**" désigne le pourcentage spécifié dans les tableaux ci-dessous. Si, à tout moment après la Date de Cotation, le coût de la couverture des Titres dépasse substantiellement ce pourcentage spécifié, l'Agent de Calcul, en agissant de bonne foi et de manière commercialement raisonnable, peut ajuster le Coût de la Couverture pour refléter ce changement, sauf que le Coût de la Couverture ne sera pas inférieur au Coût Minimum de la Couverture et ne dépassera pas le Coût Maximum de la Couverture ;

**"Interest Margin (Marge d'Intérêt)"** ou "**rm**" désigne le pourcentage spécifié dans les tableaux ci-dessous. L'Agent de Calcul peut ajuster la Marge d'Intérêt, en agissant de bonne foi et de manière commercialement raisonnable, pour refléter toute disparité entre le Taux d'Intérêt de Référence et le taux de financement de l'Émetteur, sauf que la Marge d'Intérêt ne sera pas inférieure à la Marge d'Intérêt Minimum et ne pourra pas excéder la Marge d'Intérêt Maximum ;

**"Listing Date (Date de Cotation)"** désigne la Date d'Émission (i.e. 4 mars 2021) ;

**"Observation Time Period (Période d'Observation)"** désigne, eu égard à un Jour de Bourse du Sous-Jacent, la période à partir de l'Heure de Calcul<sub>t-1</sub> exclue jusqu'à et y compris l'Heure de Calcul<sub>t</sub> ;

"Reference Rate Period (Période du Taux d'Intérêt)" ou " $n_{t-1,q}$ " désigne, en ce qui concerne un Jour Ouvrable Applicable, (i) le nombre de jours civils à partir de (et y compris) le Jour Ouvrable Applicable qui précède immédiatement ce Jour Ouvrable Applicable (mais à l'exclusion de) ce Jour Ouvrable Applicable, divisé par (ii) 360 ;

"Interest Rate" (Taux d'Intérêt de Référence), " $r_{t-1}^U$ ", " $r_{t-1}^{Ub}$ " ou " $r_{t-1}^{UR}$ " désigne, en ce qui concerne un Jour Ouvrable Applicable, le Taux d'Intérêt Variable de Référence (cf. "Reference Floating Rate Option (Option de Taux d'Intérêt Variable de Référence)" spécifié dans les tableaux ci-dessous) pour le Jour Ouvrable Applicable qui précède immédiatement un tel jour ;

"Relevant Business Day (Jour Ouvrable Applicable)" désigne un Prix de Règlement dont la publication est prévue, qui est à la fois un Jour de Bourse du Sous-Jacent (i.e. un Jour de Bourse de Matière Première) et un Jour Ouvré de la Place de Cotation (i.e. un jour où une séance de négociation des Titres est ouverte sur la Place de Cotation concernée) ;

"Reset Price (Prix de Réinitialisation)" désigne le prix du Sous-Jacent de Référence applicable déterminé par l'Agent de Calcul en référence au prix obtenu par le dénouement de tous accords de couverture liés au Sous-Jacent eu égard au Titre applicable pendant la Période de Dénoûement qui suit immédiatement l'Heure de Détermination de l'Événement de Réinitialisation concerné ;

"Reset Threshold (Seuil de Réinitialisation)" désigne, en ce qui concerne un Jour de Bourse du Sous-Jacent, un montant calculé par l'Agent de Calcul selon la formule suivante (sous réserve de la prise en compte de l'Heure de Calcul, ou de l'occurrence de chaque Événement de Réinitialisation) :

- en ce qui concerne un Certificat Bear, dans le cas des Titres portant sur des matières premières :

$$(1 + P_{reset}) \times (U_{t-1} + r_{C_{t-1}})$$

- en ce qui concerne un Certificat Bull, dans le cas des Titres portant sur des matières premières :

$$(1 - P_{reset}) \times (U_{t-1} + r_{C_{t-1}})$$

"Rollover Costs, (Coûts, de Prorogation)" soit " $rc_t$ " désigne, en ce qui concerne un Jour Ouvrable Applicable, (i) lorsque le Jour Ouvrable Applicable n'est pas une Date Rollover des Contrats Futures (Futures Rollover Date), zéro, ou (ii) lorsque le Jour Ouvrable Applicable est une Date Rollover des Futures (Futures Rollover Date), un montant, qui peut être positif ou négatif, calculé par l'Agent de Calcul représentant le coût pour l'Émetteur et/ou ses Affiliés lié au dénouement de ses accords de couverture dans le Contrat en cours Négocié sur les Marchés ou le Contrat Future applicable, selon le cas, moins le coût pour l'Émetteur et/ou ses Affiliés d'établir des accords de couverture dans le prochain Contrat en cours Négocié sur les Marchés ou le Contrat Future, selon le cas, dans chaque cas en ce qui concerne la Date de Rollover des Futures, un tel montant devant être attribué au prorata parmi les Titres ;

"Rollover Costs<sub>t-1</sub> (Coûts<sub>t-1</sub> du Rollover)" ou " $rc_{t-1}$ " sera défini en tenant compte des données du Jour Ouvrable Applicable précédent immédiatement une Date de Rollover des Futures ;

"Settlement Price (Prix de Règlement)" désigne le Cours de Référence de Matière Première ;

"Commodity Reference Price (Cours de Référence de Matière Première)" désigne :

- **Eu égard au Brent Crude Oil**: Pétrole brut léger Brent sur la place boursière Intercontinental Exchange ("ICE", "Bourse" et "Source de Cours") pour le prix de règlement ("Prix Spécifié") pour la Date de Livraison (telle que définie ci-dessous) du contrat futures, en dollars américains, publié par la Source de Cours à la date de Fixation du Prix.

"Delivery Date (Date de Livraison)" désigne la date applicable, disponible à tout moment sur le site internet suivant: [www.produitsdebourse.bnpparibas.fr](http://www.produitsdebourse.bnpparibas.fr) ;

"Underlying Price (Cours du Sous-Jacent)" ou " $U_t$ " désigne en ce qui concerne un Jour Ouvrable Applicable, le Prix de Règlement ce Jour Ouvrable Applicable ;

"Underlying Price (Cours du Sous-Jacent<sub>t-1</sub>)" ou " $U_{t-1}$ " désigne, en ce qui concerne un Jour Ouvrable Applicable, le Cours du Sous-Jacent<sub>t-1</sub> pour le Jour Ouvrable Applicable qui précède immédiatement un tel jour ;

"Unwinding Time Period (Période de Dénoûement)" désigne une période cumulée de douze (12) heures durant laquelle le Sous-Jacent de Référence est coté sur la Bourse concernée.

*Fiscalité* - Le Titulaire devra payer tous les impôts, taxes et/ou frais découlant de l'exercice et du règlement ou du remboursement des Titres et/ou de la livraison ou du transfert des actifs dus en cas de Règlement Physique. L'Émetteur devra déduire des montants payables ou des actifs livrables aux Titulaires certains impôts, taxes et frais non antérieurement déduits des montants payés ou des actifs livrés à des Titulaires, que l'Agent de Calcul déterminera comme attribuables aux Titres.

Les paiements seront soumis dans tous les cas (i) aux lois et réglementations fiscales ou autres qui leur sont applicables dans le lieu de paiement, (ii) à toute retenue à la source ou tout prélèvement libératoire devant être effectué en vertu d'un accord de la nature décrite à la Section 1471(b) de l'U.S. Internal Revenue Code de 1986 (le "**Code**"), ou qui est autrement imposé en vertu des Sections 1471 à 1474 du Code, de toutes réglementations ou conventions prises pour leur application, de toutes leurs interprétations officielles ou de toute loi prise pour appliquer une approche intergouvernementale de celles-ci, et (iii) à toute retenue à la source ou tout prélèvement libératoire devant être effectué en vertu de la Section 871(m) du Code.

*Assemblées Générales* - Les modalités des Titres contiendront des dispositions relatives à la convocation d'assemblées générales des titulaires de ces Titres, afin d'examiner des questions affectant leurs intérêts en général. Ces dispositions permettront à des majorités définies de lier tous les titulaires, y compris ceux qui n'auront pas assisté et voté à l'assemblée concernée et ceux qui auront voté d'une manière contraire à celle de la majorité.

*Représentant des Titulaires* - Les Titulaires ne seront pas regroupés en une Masse.

#### Rang de créance des valeurs mobilières

Les Titres sont des obligations non subordonnées et non assorties de sûretés de l'Émetteur et viennent au même rang entre eux.

#### Restrictions au libre transfert des valeurs mobilières

Il n'y a aucune restriction à la libre négociabilité des titres.

#### Politique de dividende ou de distribution

Sans objet.

#### Où les valeurs mobilières seront-elles négociées?

#### Admission à la négociation

Une demande a été présentée par l'Émetteur (ou pour son compte) en vue de faire admettre les Titres à la négociation sur Euronext Access Paris.

## Les valeurs mobilières font-elles l'objet d'une garantie?

### Nature et portée de la garantie

Les obligations en vertu de la garantie sont des obligations senior préférées (au sens de l'article L.613-30-3-I-3° du Code monétaire et financier) et non assorties de sûretés de BNPP et viendront au même rang que toutes les autres obligations présentes et futures senior préférées et non assorties de sûretés soumises à des exceptions qui peuvent au cours du temps être obligatoires en vertu du droit français. Dans le cas où BNPP fait l'objet d'un renflouement interne, mais sans que BNPP B.V. n'en fasse l'objet, les obligations et/ou montants dus par BNPP, au titre de la garantie, devront être réduits afin de prendre en compte toutes les réductions ou modifications appliquées aux dettes de BNPP résultant de l'application du renflouement interne de BNPP par toute autorité de régulation compétente (y compris dans une situation où la garantie elle-même ne fait pas l'objet d'un tel renflouement interne).

Le Garant garantit inconditionnellement et irrévocablement à chaque Titulaire de titres que si, pour une raison quelconque, BNPP B.V. ne paie pas une somme payable par elle ou n'exécute pas une autre obligation relative à une Garantie à la date spécifiée pour ce paiement ou cette exécution, le Garant, conformément aux Conditions, paiera cette somme dans la devise dans laquelle ce paiement est dû en fonds immédiatement disponibles ou, selon le cas, exécutera ou fera exécuter l'obligation concernée à la date d'échéance de cette exécution.

### Description du garant

Les Titres seront inconditionnellement et irrévocablement garantis par BNP Paribas ("BNPP" ou le "Garant") en vertu d'une garantie de droit français signée par BNPP le 2 juillet 2020 (la "Garantie"). Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : R0MUWSFPU8MPRO8K5P83. Le Garant a été constitué en France sous la forme d'une société anonyme de droit français et agréée en qualité de banque, dont le siège social est situé 16, boulevard des Italiens - 75009 Paris, France. Les notations de crédit à long terme de BNPP sont : A+ avec une perspective négative (S&P Global Ratings Europe Limited), Aa3 avec une perspective stable (Moody's Investors Service Ltd.), AA- avec une perspective "rating watch negative" (Fitch France S.A.S.) (qui est la notation long-terme attribuée à la dette senior préférée de BNPP par Fitch France S.A.S.) et AA (low) avec une perspective stable (DBRS Limited) et les notations de crédit à court terme de BNPP sont : A-1 (S&P Global Ratings Europe Limited), P-1 (Moody's Investors Service Ltd.), F1+ (Fitch France S.A.S.) et R-1 (middle) (DBRS Limited).

BNPP est un leader européen des services bancaires et financiers et possède quatre marchés domestiques de banque de détail en Europe : la France, la Belgique, l'Italie et le Luxembourg. Il est présent dans 71 pays et compte plus de 197 000 collaborateurs, dont près de 150 000 en Europe. BNPP est la société mère du Groupe BNP Paribas (ensemble le "Groupe BNPP").

BNP Paribas détient des positions clés dans ses deux domaines d'activité:

- *Retail Banking and Services* regroupant:

*Domestic Markets* composé de : Banque de Détail en France (BDDF), BNL *Banca Commerciale* (BNL bc), banque de détail en Italie, Banque De Détail en Belgique (BDDB), Autres activités de *Domestic Markets* y compris la Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg (BDEL);

*International Financial Services*, composé de : Europe-Méditerranée, BancWest, Personal Finance, Assurance, Gestion Institutionnelle et Privée;

- *Corporate and Investment Banking* (CIB) regroupant: Corporate Banking, Global Markets, Securities Services.

Au 30 juin 2020, les principaux actionnaires étaient la Société Fédérale de Participations et d'Investissement ("SFPI"), société anonyme d'intérêt public agissant pour le compte de l'Etat belge, qui détient 7,70% du capital social, BlackRock Inc. qui détient 6,10% du capital social et le Grand-Duché de Luxembourg, qui détient 1% du capital social.

### Informations financières clés afin d'évaluer la capacité du garant à remplir ses engagements au titre de la garantie

Compte de résultat					
	Année	Année-1	Année-2	Intermédiaire	Valeur intermédiaire pour la même période de l'année précédente pour comparaison
En millions d'€	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	30/09/2020	30/09/2019
<b>Produits d'intérêts nets</b>	21 127	21 062	21 191	n.a	n.a
<b>Commissions</b>	9 365	9 207	9 430	n.a	n.a
<b>Gains nets sur instruments financiers</b>	7 464	6 118	7 112	n.a	n.a
<b>Produit Net Bancaire</b>	44 597	42 516	43 161	33 448	33 264
<b>Coût du risque</b>	-3 203	-2 764	-2 907	-4 118	-2 237
<b>Résultat d'exploitation</b>	10 057	9 169	10 310	6 698	7 722
<b>Résultat net, part du Groupe</b>	8 173	7 526	7 759	5 475	6 324
<b>Résultat par action</b>	6,21	5,73	6,05	4,12	4,82
Bilan					
	Année	Année-1	Année-2	Intermédiaire	Valeur intermédiaire pour la même période de l'année précédente pour comparaison
En millions d'€	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	30/09/2020	30/09/2019
<b>Total des actifs</b>	2 164 713	2 040 836	1 952 166	2 595 498	2 510 204
<b>Dettes représentées par un titre</b>	221 336	206 359	198 646	224 785	236 476
<b>Dont dettes senior préférées à moyen long terme</b>	88 466*	88 381*	88 432	n.a	n.a
<b>Dettes subordonnées</b>	20 896	18 414	16 787	n.a	n.a
<b>Prêts et créances sur la clientèle</b>	805 777	765 871	735 013	811 409	797 357
<b>Dettes envers la clientèle</b>	834 667	796 548	760 941	966 257	850 458
<b>Capitaux propres (part du Groupe)</b>	107 453	101 467	101 983	111 786	107 157
<b>Créances douteuses / encours bruts**</b>	2,2%	2,6%	3,3%	2,2%	2,4%
<b>Ratio Common Equity Tier 1 (CET1)</b>	12,1%	11,8%	11,9%	12,6%	12%
<b>Ratio de fonds propres total</b>	15,5%	15%	14,8%	16,3%	15,4%
<b>Ratio de levier</b>	4,6%	4,5%	4,6%	4,4%	4%

(\*) Périmètre prudentiel

(\*\*) Encours dépréciés (stage 3), bilan et hors bilan, non nettés des garanties reçues, sur la clientèle et les établissements de crédit, y compris les titres de dette au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres sur les encours bruts sur la clientèle et les établissements de crédit, bilan et hors bilan, y compris titres au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance).

### Principaux facteurs de risque liés au garant

1. Toute augmentation substantielle des provisions ou tout engagement insuffisamment provisionné au titre du risque de crédit et de contrepartie pourrait peser sur les résultats et sur la situation financière du Groupe BNP Paribas.
2. Toute interruption ou défaillance des systèmes informatiques du Groupe BNP Paribas, pourrait provoquer des pertes significatives d'informations relatives aux clients, nuire à la réputation du Groupe BNP Paribas et provoquer des pertes financières.
3. Les fluctuations de marché et la volatilité exposent le Groupe BNP Paribas au risque de pertes substantielles dans le cadre de ses activités de marché et d'investissement.
4. Des ajustements apportés à la valeur comptable des portefeuilles de titres et d'instruments dérivés du Groupe BNP Paribas ainsi que de la dette du Groupe BNP Paribas pourraient avoir un effet défavorable sur son résultat net et sur ses capitaux propres.

5. L'accès du Groupe BNP Paribas au financement et les coûts de ce financement pourraient être affectés de manière défavorable en cas de résurgence des crises financières, de détérioration des conditions économiques, de dégradation de notation, d'accroissement des spreads de crédit des États ou d'autres facteurs
6. Le contexte économique et financier défavorable a eu par le passé, et pourrait avoir à l'avenir, un impact sur le Groupe BNP Paribas et les marchés dans lesquels il opère.
7. Des mesures législatives et réglementaires prises ces dernières années, en particulier en réponse à la crise financière mondiale, ainsi que des nouvelles propositions de loi, pourraient affecter de manière substantielle le Groupe BNP Paribas ainsi que l'environnement financier et économique dans lequel elle opère.
8. En cas de non-conformité avec les lois et règlements applicables, le Groupe BNP Paribas pourrait être exposé à des amendes significatives et d'autres sanctions administratives et pénales, et pourrait subir des pertes à la suite d'un contentieux privé, en lien ou non avec ces sanctions.
9. Les épidémies et pandémies, y compris la pandémie de coronavirus en cours (COVID-19) et leurs conséquences économiques, peuvent affecter négativement les activités, les opérations, les résultats et la situation financière du Groupe.

### **Quels sont les principaux risques spécifiques aux valeurs mobilières?**

#### **Principaux facteurs de risque spécifiques aux valeurs mobilières**

Il existe également des risques liés aux Certificats, notamment :

##### **1. Risque relatif à la structure des Titres :**

**Produits à effet de levier Constant :** Les investisseurs peuvent être exposés à une perte partielle ou totale de leur investissement. Le rendement de ces Titres dépend de la performance quotidienne du ou des Sous-Jacent(s) de Référence, et remboursements automatiques anticipés. Les produits à effet de levier Constant sont généralement adaptés à des investissements à court terme intra journalier ou de quelques jours ; des investissements de ce type détenus pour une période plus longue peuvent être affectés par la volatilité des conditions de marché qui peuvent avoir un impact négatif sur la performance des Sous-Jacents de Référence. Les Certificats Bull et Bear (Formule de Paiement Final ETS 2300) sont conçus pour la négociation à court terme ou intrajournalière uniquement car ils sont valorisés sur la base de leur performance quotidienne cumulée.

##### **2. Risque relatif au Sous-jacent et à ses Perturbations et Ajustements :**

Selon les modalités des titres, le montant dû lors du remboursement sera déterminé par référence à la valeur de la Matière première. Si la performance de la Matière première n'est pas celle attendue, cela aura un impact négatif important sur les montants que les Titulaires recevront sur les Titres et pourra également affecter la valeur des Titres. La valeur des Titres dépendra de la performance d'un contrat à terme ou d'un contrat d'option. Si la performance d'un tel contrat à terme ou contrat d'option sous-jacent n'est pas celle attendue, un investisseur dans ce type de Titres pourra recevoir un rendement inférieur (et pouvant être nettement inférieur) à celui prévu : l'exposition à une ou plusieurs matières premières / marchandises et/ou à un indice sur matières premières / marchandises, des risques similaires à ceux d'un investissement direct dans une matière première / marchandise, et des cas de dérèglement du marché et d'ajustement qui peuvent avoir un effet défavorable sur la valeur ou la liquidité des Titres, des retards dans la détermination du niveau final d'un indice sur matières premières / marchandises provoquant des retards de paiement du Montant de Règlement en Numéraire et le fait que l'Emetteur ne fournira pas d'informations post-émission sur le Sous-Jacent de Référence.

##### **3. Risque relatif aux marchés sur lesquels sont négociés les Titres :**

**Facteurs affectant la valeur et le cours des Titres :** Le cours des Titres peut être affecté par un certain nombre de facteurs dont, notamment, le prix, la valeur ou le niveau de la ou des Références Sous-jacentes, le temps restant jusqu'à la date de remboursement prévue des Titres, la volatilité réelle ou implicite associée à la ou aux Références Sous-jacentes et le risque de corrélation de la ou des Références Sous-jacentes concernées. La possibilité que la valeur et le cours des Titres fluctuent (de manière positive comme négative) dépend d'un certain nombre de facteurs, que les investisseurs doivent examiner attentivement avant d'acheter ou de vendre des Titres.

##### **4. Risque juridique :**

**Assemblées générales :** Les modalités des Titres contiendront des dispositions relatives à la convocation d'assemblées générales des titulaires de ces Titres, afin d'examiner des questions affectant leurs intérêts en général. Ces dispositions permettront à des majorités définies de lier tous les titulaires, y compris ceux qui n'auront pas assisté et voté à l'assemblée concernée et ceux qui auront voté d'une manière contraire à celle de la majorité.

## **Section D - Informations clés sur l'offre au public de valeurs mobilières et/ou l'admission à la négociation sur un marché réglementé**

### **À quelles conditions et selon quel calendrier puis-je investir dans cette valeur mobilière?**

#### **Conditions générales et calendrier prévisionnel de l'offre**

Les Titres seront intégralement souscrits par BNP Paribas Arbitrage S.N.C. en sa qualité de Gestionnaire le 4 mars 2021.  
Une demande a été présentée par l'Emetteur (ou pour son compte) en vue de faire admettre les Titres à la négociation sur Euronext Access Paris.  
Cette émission de Titres est offerte dans le cadre d'une Offre Non-exemptée en France.

#### **Estimation des dépenses totales liées à l'émission et/ou à l'offre, y compris une estimation des dépenses facturées à l'investisseur par l'émetteur ou l'offreur**

Il n'existe pas de dépenses facturées à l'investisseur par l'Emetteur.

### **Qui est l'offreur et/ou la personne qui sollicite l'admission à la négociation?**

#### **Description de l'offreur**

BNP Paribas Warrants & Certificats, 20 boulevard des Italiens 75009 Paris France, n° 0 800 235 000. Identifiant d'entité juridique ("IEJ") : R0MUWSFPU8MPRO8K5P83.  
L'offreur a été constitué en France sous la forme d'une société anonyme de droit français.

### **Pourquoi ce prospectus est-il établi?**

#### **Utilisation et montant net estimé du produit**

Les produits nets de l'émission des Titres seront affectés aux besoins généraux de financement de l'Emetteur. Ces produits pourront être utilisés pour maintenir des positions sur des contrats d'options ou des contrats à terme ou d'autres instruments de couverture.  
Produit net estimé : 42 500 000 EUR.

#### **Convention de prise ferme**

Non applicable.

### **Principaux conflits d'intérêts liés à l'offre ou à l'admission à la négociation**

Tout Agent Placeur et ses affiliés peuvent aussi avoir été impliqué, et pourrait dans le futur être impliqué, dans des transactions de banque d'investissement ou commerciale avec, ou lui fournir d'autres services à, l'Emetteur et son Garant et leurs affiliés dans le cours normal de leurs activités.  
Diverses entités au sein du groupe BNPP (y compris l'Émetteur et le Garant) et les Sociétés affiliées assument différents rôles en rapport avec les Titres, notamment celui d'Émetteur des Titres et d'Agent de Calcul des Titres et peuvent également s'engager dans des activités de négociation (y compris des activités de couverture) relatives au Sous-jacent et à d'autres instruments ou produits dérivés basés sur le Sous-jacent, ou liés à celui-ci, qui peuvent donner lieu à des conflits d'intérêts potentiels.

BNP Paribas Arbitrage SNC, qui agit en tant que Gestionnaire et Agent de Calcul, est une Société affiliée de l'Émetteur et du Garant, et des conflits d'intérêts potentiels peuvent exister entre elle et les titulaires de Titres, y compris en ce qui concerne certaines décisions et jugements que l'Agent de Calcul doit prendre. Les intérêts économiques de l'Émetteur et de BNP Paribas Arbitrage SNC en tant que Gestionnaire et Agent de Calcul sont potentiellement contraires aux intérêts des Titulaires en tant qu'investisseurs dans les Titres.

Exception faite de ce qui est mentionné ci-dessus, aucune personne intervenant dans l'émission des Titres ne détient, à la connaissance de l'Émetteur, un intérêt pouvant influencer sensiblement sur l'offre, y compris des intérêts conflictuels.

N° de Souche / Code ISIN	Nbre de Titres émis	Nbre de Titres	Code Mnemonique	Prix d'émission par Titre (exprimé dans la Devise de Calcul)/ Bull CV <sub>0</sub> / Bear CV <sub>0</sub>	Bull / Bear	Effet de Levier (Leverage Factor)	Pourcentage du Seuil de Réinitialisation (Reset Threshold Percentage)	Commission de Gestion (Fee / Fee Range)	Marge d'intérêt (Interest Margin (Min / Max))	Coût de Couverture (Hedging Cost (Min / Max))	Taux d'Intérêt de Référence (Reference Floating Rate Option)	Page du Taux d'Intérêt de Référence	Date de Remboursement / maturité ouverte
FRBNPP02CQH4	250 000	250 000	PI2BB	USD 10	Bull	10	9%	2% / (0%; 10%)	0% / -5% / 5%	0% / -20% / 20%	USD-LIBOR 1M	USD1MFSR=	Open-end
FRBNPP02CQI2	250 000	250 000	QI2BB	USD 10	Bull	9	10%	2% / (0%; 10%)	0% / -5% / 5%	0% / -20% / 20%	USD-LIBOR 1M	USD1MFSR=	Open-end
FRBNPP02CQJ0	250 000	250 000	RI2BB	USD 10	Bull	8	11%	2% / (0%; 10%)	0% / -5% / 5%	0% / -20% / 20%	USD-LIBOR 1M	USD1MFSR=	Open-end
FRBNPP02CQK8	250 000	250 000	SI2BB	USD 10	Bull	7	12%	2% / (0%; 10%)	0% / -5% / 5%	0% / -20% / 20%	USD-LIBOR 1M	USD1MFSR=	Open-end
FRBNPP02CQL6	250 000	250 000	TI2BB	USD 10	Bull	6	15%	2% / (0%; 10%)	0% / -5% / 5%	0% / -20% / 20%	USD-LIBOR 1M	USD1MFSR=	Open-end
FRBNPP02CQM4	250 000	250 000	UI2BB	USD 10	Bull	5	18%	2% / (0%; 10%)	0% / -5% / 5%	0% / -20% / 20%	USD-LIBOR 1M	USD1MFSR=	Open-end
FRBNPP02CQN2	250 000	250 000	VI2BB	USD 10	Bull	4	22%	2% / (0%; 10%)	0% / -5% / 5%	0% / -20% / 20%	USD-LIBOR 1M	USD1MFSR=	Open-end
FRBNPP02CQO0	250 000	250 000	WI2BB	USD 10	Bull	3	30%	2% / (0%; 10%)	0% / -5% / 5%	0% / -20% / 20%	USD-LIBOR 1M	USD1MFSR=	Open-end
FRBNPP02CQP7	250 000	250 000	XI2BB	USD 10	Bear	10	9%	2% / (0%; 10%)	0% / -5% / 5%	0% / -20% / 20%	USD-LIBOR 1M	USD1MFSR=	Open-end
FRBNPP02CQQ5	250 000	250 000	YI2BB	USD 10	Bear	9	10%	2% / (0%; 10%)	0% / -5% / 5%	0% / -20% / 20%	USD-LIBOR 1M	USD1MFSR=	Open-end
FRBNPP02CQR3	250 000	250 000	ZI2BB	USD 10	Bear	8	11%	2% / (0%; 10%)	0% / -5% / 5%	0% / -20% / 20%	USD-LIBOR 1M	USD1MFSR=	Open-end
FRBNPP02CQS1	250 000	250 000	0I2BB	USD 10	Bear	7	12%	2% / (0%; 10%)	0% / -5% / 5%	0% / -20% / 20%	USD-LIBOR 1M	USD1MFSR=	Open-end
FRBNPP02CQT9	250 000	250 000	1I2BB	USD 10	Bear	6	15%	2% / (0%; 10%)	0% / -5% / 5%	0% / -20% / 20%	USD-LIBOR 1M	USD1MFSR=	Open-end
FRBNPP02CQU7	250 000	250 000	2I2BB	USD 10	Bear	5	18%	2% / (0%; 10%)	0% / -5% / 5%	0% / -20% / 20%	USD-LIBOR 1M	USD1MFSR=	Open-end
FRBNPP02CQV5	250 000	250 000	3I2BB	USD 10	Bear	4	22%	2% / (0%; 10%)	0% / -5% / 5%	0% / -20% / 20%	USD-LIBOR 1M	USD1MFSR=	Open-end
FRBNPP02CQW3	250 000	250 000	4I2BB	USD 10	Bear	3	30%	2% / (0%; 10%)	0% / -5% / 5%	0% / -20% / 20%	USD-LIBOR 1M	USD1MFSR=	Open-end
FRBNPP02CQX1	250 000	250 000	5I2BB	USD 10	Bear	2	45%	2% / (0%; 10%)	0% / -5% / 5%	0% / -20% / 20%	USD-LIBOR 1M	USD1MFSR=	Open-end



N° de Souche / Code ISIN	Matière Première	Devise	Code Reuters de la Matière Première	Source (ou Price Source)	Site Internet de la Source	Taux de Change	Prix d'observation	Source du Prix d'observation
FRBNPP02CQH4	Brent May 21	USD	LCOK1	Intercontinental Exchange (ICE)	<a href="http://www.theice.com">www.theice.com</a>	EUR / USD	Last price	Futures or Options Exchange
FRBNPP02CQI2	Brent May 21	USD	LCOK1	Intercontinental Exchange (ICE)	<a href="http://www.theice.com">www.theice.com</a>	EUR / USD	Last price	Futures or Options Exchange
FRBNPP02CQJ0	Brent May 21	USD	LCOK1	Intercontinental Exchange (ICE)	<a href="http://www.theice.com">www.theice.com</a>	EUR / USD	Last price	Futures or Options Exchange
FRBNPP02CQK8	Brent May 21	USD	LCOK1	Intercontinental Exchange (ICE)	<a href="http://www.theice.com">www.theice.com</a>	EUR / USD	Last price	Futures or Options Exchange
FRBNPP02CQL6	Brent May 21	USD	LCOK1	Intercontinental Exchange (ICE)	<a href="http://www.theice.com">www.theice.com</a>	EUR / USD	Last price	Futures or Options Exchange
FRBNPP02CQM4	Brent May 21	USD	LCOK1	Intercontinental Exchange (ICE)	<a href="http://www.theice.com">www.theice.com</a>	EUR / USD	Last price	Futures or Options Exchange
FRBNPP02CQN2	Brent May 21	USD	LCOK1	Intercontinental Exchange (ICE)	<a href="http://www.theice.com">www.theice.com</a>	EUR / USD	Last price	Futures or Options Exchange
FRBNPP02CQO0	Brent May 21	USD	LCOK1	Intercontinental Exchange (ICE)	<a href="http://www.theice.com">www.theice.com</a>	EUR / USD	Last price	Futures or Options Exchange
FRBNPP02CQP7	Brent May 21	USD	LCOK1	Intercontinental Exchange (ICE)	<a href="http://www.theice.com">www.theice.com</a>	EUR / USD	Last price	Futures or Options Exchange
FRBNPP02CQQ5	Brent May 21	USD	LCOK1	Intercontinental Exchange (ICE)	<a href="http://www.theice.com">www.theice.com</a>	EUR / USD	Last price	Futures or Options Exchange
FRBNPP02CQR3	Brent May 21	USD	LCOK1	Intercontinental Exchange (ICE)	<a href="http://www.theice.com">www.theice.com</a>	EUR / USD	Last price	Futures or Options Exchange
FRBNPP02CQS1	Brent May 21	USD	LCOK1	Intercontinental Exchange (ICE)	<a href="http://www.theice.com">www.theice.com</a>	EUR / USD	Last price	Futures or Options Exchange
FRBNPP02CQT9	Brent May 21	USD	LCOK1	Intercontinental Exchange (ICE)	<a href="http://www.theice.com">www.theice.com</a>	EUR / USD	Last price	Futures or Options Exchange
FRBNPP02CQU7	Brent May 21	USD	LCOK1	Intercontinental Exchange (ICE)	<a href="http://www.theice.com">www.theice.com</a>	EUR / USD	Last price	Futures or Options Exchange
FRBNPP02CQV5	Brent May 21	USD	LCOK1	Intercontinental Exchange (ICE)	<a href="http://www.theice.com">www.theice.com</a>	EUR / USD	Last price	Futures or Options Exchange
FRBNPP02CQW3	Brent May 21	USD	LCOK1	Intercontinental Exchange (ICE)	<a href="http://www.theice.com">www.theice.com</a>	EUR / USD	Last price	Futures or Options Exchange
FRBNPP02CQX1	Brent May 21	USD	LCOK1	Intercontinental Exchange (ICE)	<a href="http://www.theice.com">www.theice.com</a>	EUR / USD	Last price	Futures or Options Exchange